



Santé mentale et politique criminelle : conférence de présentation du n°44 de la revue Archives de politique criminelle

PROGRAMME

17 FÉVRIER 2023

IERDJ

9H30 - 12H30

47 bis rue des Vinaigriers

75010 Paris



Institut des Études
et de la Recherche
sur le Droit et la Justice

Santé mentale et politique criminelle : présentation du n°44 de la revue Archives de politique criminelle

Fondée en 1975
par Marc Ancel,
cette revue dont la
parution est annuelle,
associe chercheurs,
magistrat-es, avocat-es
et universitaires
autour de trois
axes : principes
et problèmes de
politique criminelle,
politique criminelle
appliquée et politique
criminelle comparée.
L'IERDJ participe
à son comité de
rédaction et soutient
financièrement la
publication et la
diffusion de la revue.

Anormalité et dangerosité, intoxication volontaire et imputabilité, folie et irresponsabilité, incarcération thérapeutique et soin en prison...les Archives de politique criminelle, pour ce 44^e numéro, reviennent sur l'appréhension de la santé mentale dans toutes ses dimensions – historique, philosophique, sociologique – et son inscription au cœur des politiques publiques. Traité à la fois sous un angle national, en particulier au travers de l'affaire dite Sarah Halimi et de la loi du 24 janvier 2021 qui en a découlé et sous un angle comparatiste avec le droit appliqué en Allemagne, en Belgique, ou encore aux États-Unis, ce dossier montre comment la « psychiatisation de l'appareil judiciaire » et la « pathologisation du passage à l'acte » ouvrent, au-delà de la question philosophique fondamentale de la responsabilité, une autre question essentielle : la prison est-elle, peut-elle être un lieu de soin ?



[Inscription obligatoire](#), dans la limite des places disponibles. Disponible en direct sur notre chaîne [YouTube](#)

• 9h00

Accueil des participants

• 9h30

Ouverture

par **Julie Alix** professeure à l'Université Paris Nanterre, et **Pascal Beauvais**, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, rédacteurs en chef des Archives de politique criminelle.

Santé mentale et irresponsabilité pénale en trois divagations

Geneviève Giudicelli-Delage, professeure émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

• 10h

Le diagnostic d'irresponsabilité

Présidence : **Christine Lazerges**, professeure émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Directrice des Archives de politique criminelle.

Les représentations cliniques de l'aliénation mentale au prisme de l'évolution de l'expertise psychiatrique en matière pénale (1950-2010)

Caroline Protais, docteure en sociologie, chercheuse associée au Cermes3.

Le « défaut de raison » en action : quelques difficultés posées à la philosophie de l'action par les tests de l'insanity en droit pénal anglo-américain

Fanny-Elisabeth Rollet, doctorante en philosophie, ISJPS Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et CDPC Université Paris-Nanterre.

• 11h30

Les soins

Présidence : **Anne Simon**, professeure à l'université d'Artois, rédactrice en chef adjointe des Archives de politique criminelle.

La « prescription » judiciaire de soins : complémentarité ou concurrence des rationalités pénales et sanitaires ?

Virginie Gautron, maîtresse de conférences à l'Université de Nantes.

Exercer la psychiatrie en prison

Cyrille Canetti, psychiatre, GHU Paris psychiatrie & neurosciences.

Débat et pause

À PROPOS DE L'INSTITUT DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE SUR LE DROIT ET LA JUSTICE (IERDJ) :

L'IERDJ a pour objet la promotion d'une réflexion originale et prospective, le développement de la recherche et son soutien, ainsi que la mobilisation et la diffusion des connaissances sur les normes, la régulation juridique, les missions et le fonctionnement de la justice, dans tous les champs disciplinaires pertinents. Son action s'adresse à l'ensemble des professionnels concernés, aux acteurs de la recherche et de la formation, comme à un plus large public, sur le plan national, européen et international.



gip-ierdj.fr